



Municipalité de Pointe-Fortune

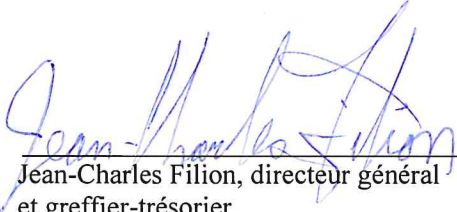
CONVOCATION

Par la présente, tous les membres du conseil de la Municipalité de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE MARDI 3 SEPTEMBRE 2024 à 19h00 heures**. Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2024.
3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 3 septembre 2024.
4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
5. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services d'accompagnement pour la politique des aînés.
6. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels en ingénierie dans le cadre du projet de rehaussement de la rue Réal-Larocque.
7. Autorisation de présentation d'une demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet Redressement – Sécurisation. Projet : Réfection de la route 342.
8. Mandat d'aller en appel de proposition de vente d'une partie d'un terrain municipal.
9. Demande de construction d'une clôture dans la marge latérale du 673, rue Tisseur, soumis au PIIA.
10. Charte d'engagement du lac des Deux Montagnes.
11. Autres sujets:
12. Période de questions.
13. Levée de la séance.

29 août 2024


Jean-Charles Filion, directeur général
et greffier-trésorier